



COMMISSION JEUNES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.87

PV N°8 publié le 13/10/2026

Réunion du lundi 12 octobre 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 - adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U17/U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U15/U14/U13 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Charles BOULOGNE – 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Rodolphe OIZEL – 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr
Gestion des terrains de la Ville de St Etienne : Toufik OUAAMARI – 06 01 13 27 19

COURRIERS REÇUS

St Galmier Chamboeuf : horaire match U18 du 10/10. Terrain match U18 D2 du 10/10. Horaire match U13 D3 du 10/10. Demande d'arbitres assistants match Coupe Loire du 31/10. Horaire matchs U13 à domicile. Horaire et terrain match U18 D2 du 10/10.
Se. Côte Chaude : horaires matches U13 / U17 / U18 du 10/10.
Se. Olympique Terrenoire : feuille de match U13 du 03/10. Feuille de match U13 D3 du 03/10.
Villerest : feuille de match U13F du 03/10.
St Joseph St Martin : problème plateaux U9 / U11 du 10/10. Absence plateau U6 du 10/10.
Sud Forez Luriecquois : terrain match U15 D4 du 11/10.
Champdieu Marcilly : terrain match U15 du 11/10. Terrain matches U18 D4 à domicile.
Ondaïne : terrain match U18 D2 du 10/10. Terrain match U13 du 10/10.
Se. La Métare : horaires plateaux U11 du 10/10.
Pays de Coise : terrain plateau U11 du 10/10.
Montagnes du Matin : accord horaire match U13 du 10/10.
St Chamond : terrain match U18 D2 du 10/10.
Goal Foot : mise en service terrain de St Just la Pendue.
Sorbiers La Talaudière : aménagement horaire plateaux U11.
St Just St Rambert : terrain match U15 D3 du 11/10.
Veauche : accord match U18 D1 du 10/10.
Anzieux : terrain plateau U9 D2 du 10/10. Entente catégorie U11. Feuille de match U13 D5 du 26/09.
Se. Montreynaud : absence match U13 D4 du 10/10.
Loire Forez : terrain plateau U9 D2 du 10/10. Horaire plateau U7 D1 du 10/10. Terrain match U15 D4 du 11/10.
Forez Donzy : plateau U9 D2.
Ecotay Moingt : terrain plateau U11 D1 du 10/10. Accord horaire match U13 D3 du 10/10.
Bois Noirs : engagement 3ème équipe U9. Horaire match U1 D3 du 11/10.
Firminy : terrain match U17 D2. Terrain match U17 D2 du 10/10.
Filerin : report match U17 D2, du 17/10 au 18/10.
St Etienne Sud : accord report match U17 D2, du 17/10 au 18/10.
L'Horme : plateau U7 non joué le 10/10.
St Paul en Jarez : erreur score match U14 D1 du 11/10.
Grand Croix Lorette : réponse changement catégorie U7 D1. Problème terrain plateaux U7/U9/U11 et U13.
Haut Pilat : engagement 3ème équipe U9. Terrain match U13 D4 du 10/10.
Lignon Couzan : forfait général U13 D4. Accès match U13 du 11/10.
La Fouillouse : absence match U13 du 10/10. Demande dérogation pour joueuse catégorie U13. Modification horaire ou lieu match U15.
Ric. Olympique du Montcel : inversion ou report match U15 du 31/01/27. Accord horaire et terrain match U13 du 10/10.
St Christo Marcenod : plateau U9 du 10/10.
St Romain le Puy : terrain match U15 du 11/10.
Andrézieux Bouthéon : feuille de match U13 du 28/09.
Villars : prise en compte terrain match U18 du 10/10.

INFORMATIONS AUX CLUBS

RAPPEL :

Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

U14 – U15

Pour un changement d'horaire, vous devez le faire par « Footclubs » : si acceptation de votre adversaire, le nouvel horaire sera homologué ; nous contrôlons tous les jours les notifications.

Un bon conseil pour tous : répondez par accepter ou refuser toute demande de changement d'horaire par « Footclubs » dans un délai de 15 jours ; sans réponse, l'horaire demandé sera homologué. Soyez attentif !!! (Article 31.2 des RG)

Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à JeunesU15@loire.fff.fr, à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

U13

Un bon conseil pour tous : répondez par accepter ou refuser toute demande de changement d'horaire par « Footclubs » dans un délai de 15 jours ; sans réponse, l'horaire demandé sera homologué. Soyez attentif !!! (Article 31.2 des RG)

Absence résultats de la 1^{ère} journée (26 septembre) :

En D1 Poule B : Se. Côte Chaude – As. St Etienne 2

En D3 Poule D : Andrézieux Bouthéon 5 – Dervaux Chambon Feugerolles 2

En D4 Poule A : Se. Suc. Terrenoire 2 – St Priest en Jarez

Poule C : Se. Côte Chaude 4 – Bellegarde en Forez

Ces feuilles et résultats ont été réclamés la semaine dernière... Je vous rappelle que si vous avez rencontré un problème quelconque, vous pouvez appeler Laurence ou Charles.

On vous donne jusqu'au lundi 19 octobre pour régler ce problème. Au-delà, nous serons obligés d'appliquer le règlement, soit une amende de 50 €.

Si vous avez eu des problèmes avec la FMI, vous devez faire une feuille papier, à envoyer au District sous 48 heures

Si vous avez eu des forfaits, vous devez les envoyer au District

Absence résultats de la 3^{ème} journée (10 octobre) :

En D2 Poule E : Se. La Rivière – Fc. St Etienne

En D3 Poule A : Se. Montreynaud – La Fouillouse ; Se. Olympique 3 – As. St Etienne 3 ; St Etienne Sud – Fc. St Etienne 2

Poule D : Andrézieux Bouthéon 5 – St Jean Bonnefonds

Pas de matchs pendant les vacances scolaires, reprise le samedi 7 novembre

U6 - U7

Modifications dans les poules :

U6

Poule B : engagement de l'équipe Doizieux La Terrasse : la poule passe à 8 équipes

U7 D1

Poule A : l'équipe Grand Croix Lorette 2 rejoint la poule qui compte désormais 12 équipes.

U7 D2

Poule A : l'équipe Grand Croix Lorette 2 quitte la poule qui passe à 10 équipes.

Bilan administratif de la J1 du 3 octobre 2026

Feuilles de plateau manquantes :

Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 17 octobre pour insérer la feuille de plateau manquante. Cette date échu, les amendes prévues par les règlements sportifs du DLF seront appliquées.

U7 D1

Poule A

516403 – Grand Croix Lorette 1 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

Poule B

518872 – Se. Suc. Terrenoire 1 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

Poule C

582734 - St Etienne Sud 1 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

548273 - Ondaine 1 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

537227 – Ric. Olympique du Montcel 1 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

Poule D

509599 - Feurs 1 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

552955 - Savigneux Montbrison - Vous devez cocher les équipes présentes ou absentes dans le FAL, en tant que club organisateur

U7 D2

Poule B

548273 - Ondaine 2 et 3 - Feuilles de plateau non insérées dans le FAL

Poule C

509599 - Feurs 2 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

Poule D

551926 – Bonson St Cyprien 1 et 2 - Feuilles de plateau non insérées dans le FAL

Poule H

521798 Fc. St Etienne 2 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

521798 Fc. St Etienne 3 - Vous devez prévenir le club organisateur de l'absence de votre équipe

582645 Se. Tarantaize Beaubrun 1 - Vous devez prévenir le club organisateur de l'absence de votre équipe

Poule I

554178 St Chamond Feu Vert - Vous devez cocher les équipes présentes ou absentes dans le FAL, en tant que club organisateur

554178 St Chamond Feu Vert 1 et 2 - Feuilles de plateau non insérées dans le FAL

518872 Se. Suc. Terrenoire 2 - Feuille de plateau non insérée dans le FAL

Composition des poules U6 – U7

U6

Poule A : 8 équipes

Savigneux Montbrison 1 et 2 - St Romain Le Puy 1 et 2 - Olympique du Forez 1 - Sury Le Comtal 1 - Ecotay Moingt 1 et 2

Poule B : 8 équipes

As. St Etienne 1F - Abh 1 - St Joseph St Martin 1 - L'Etrat La Tour 1 - Sorbiers La Talaudière 1 - St Chamond 1 et 2 - Doizieux La Terrasse 1

Poule C : 8 équipes

As. St Etienne 1 et 2 – Se. Côte Chaude 1 – Firminy 1 et 2 - Fc. St Etienne 1 - Dervaux Chambon Feugerolles 1 et 2

U7 D1

Poule A : 12 équipes

Rive De Gier 1 - As. St Etienne 1 et 2 - Génilac 1 et 2 – Grand Croix Lorette 1 et 2 - Sorbiers La Talaudière 1 - St Chamond 1 et 2 - St Paul en Jarez 3 et 4

Poule B : 10 équipes

L'Etrat La Tour 1 et 2 – Se. Montreynaud 1 et 2 – Se. Olympique 1 et 2 - Olympique Terrenoire 1 et 2 - Se. Suc. Terrenoire 1 - Fc. St Etienne 1

Poule C : 11 équipes

St Etienne Sud 1 – Algériens Chambon Feugerolles 1 et 2 – Se. Côte Chaude 1 - Roche St Genest 1 et 2 - Firminy 1 et 2 - Se. St Victor sur Loire 1 - Ondaine 1 - Ric. Olympique du Montcel 1

Poule D : 12 équipes

Forez Roannais 3 et 4 - Savigneux Montbrison 1 et 2 - As. St Etienne 3 - St Just St Rambert 1 – Andrézieux Bouthéon 1 et 2 - St Romain le Puy 1 - Loire Forez 1 et 2 - Feurs 1